

LES ENCOMBRANTS

UNE VIE APRÈS LEUR VIE

Les objets confiés aux associations telles qu'Emmaüs sont remis en état afin d'être revendus au profit de l'association.

Certains objets sont « détournés » à des fins artistiques ou décoratives, ils retrouvent ainsi une nouvelle vie.

Les éléments non réutilisables sont acheminés dans des centres de traitement.

Ils y sont démantelés afin de récupérer les éléments valorisables (métaux, plastiques, verre, bois...).



LES ENCOMBRANTS EN CHIFFRES

→ **1 700 tonnes** collectées en 2009 à Vitry, par le service municipal des encombrants, soit **21 Kg** par habitant.

**À QUOI ÇA RESSEMBLE
QUAND TU DÉPOSES
TES ENCOMBRANTS N'IMPORTE OÙ ?
ÇA SUFFIT!**

PASSEZ LE MOT

**VOS ENCOMBRANTS,
PAS N'IMPORTE OÙ !**

**PLUS D'INFOS
AU 0810 86 47 43**

**ARRÊTONS DE MAL
TRAITER NOS DECHETS**

 **eco-systèmes**

 **ECO
EMBALLAGES**

vitry-sur-seine 



**PLUS D'INFOS AU
0810 86 47 43**

LES ENCOMBRANTS

LES ENCOMBRANTS C'EST QUOI ?

Il s'agit des déchets volumineux produits par les particuliers ne pouvant être collectés dans le cadre des déchets ménagers, à cause de leurs poids et de leur volume.



Dans la famille des encombrants, il y a...

- meubles divers usagers
- matelas, sommiers
- ferraille

Ne font pas partie de la famille :

- déchets toxiques
- gravats et déchets de travaux
- pneus, éléments de carrosserie, éléments de mécanique
- déchets électriques et électroniques

CE QUE DIT LA LOI

Le Code de l'Environnement interdit d'abandonner ses déchets, de les brûler à l'air libre et de déverser ou laisser s'écouler les matières susceptibles de polluer les eaux et les sols.

Les encombrants déposés sur le domaine public en dehors des modalités et des jours de collecte fixés par la municipalité deviennent des dépôts sauvages..



QUE FAIRE DES ENCOMBRANTS ?

Pour vous débarrasser de vos déchets volumineux trois possibilités s'offrent à vous



1 Les donner

Si les objets sont en bon état, ils peuvent être cédés gratuitement à des proches ou à des associations caritatives comme Emmaüs (Tél. : 01 49 60 83 83).

2 Les déposer dans une déchetterie

La déchetterie d'Ivry sur-Seine :
44, rue Victor Hugo, 94200 Ivry-sur-Seine
Les particuliers peuvent y déposer gratuitement leurs déchets volumineux.
La déchetterie est ouverte tous les jours de l'année (à l'exception du 1^{er} mai) de 10h à 18h.

3 La collecte par le service municipal des encombrants

La prise de rendez-vous est impérative (Tél. : 0 810 864 743). Le délai moyen d'intervention est de 2 à 3 jours.
Certains immeubles sont équipés de locaux de stockage des encombrants.
Renseignez-vous auprès de votre gardien.



Qui peut le + peut le -

→ RÉPARER ET DONNER
PLUTÔT QUE JETER



L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers résidant à Vitry sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
Tél. : 01 43 90 00 28



Il est interdit aux professionnels, artisans et commerçants.
Pour tout renseignements:

www.environnement.ccip.fr